

## Evaluation Limit

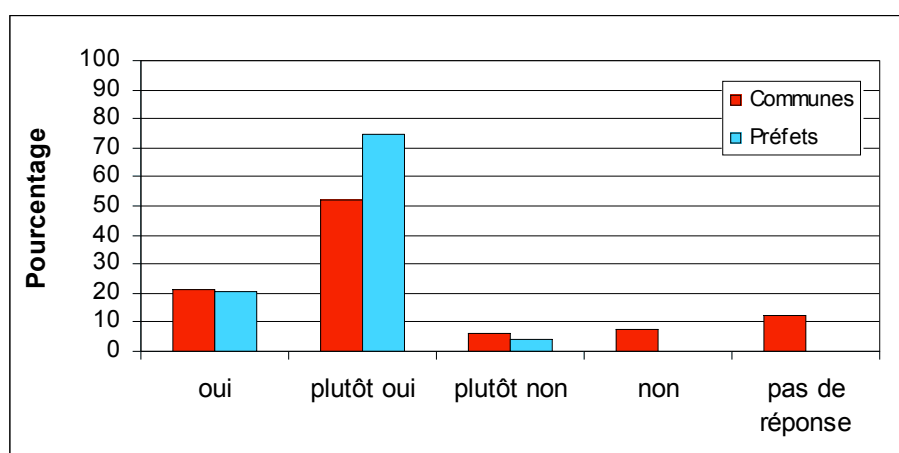
### Généralités sur l'enquête

Communes : 398 communes ont reçu le questionnaire des préfets. Retours : 231 (58%). Environ 30 communes n'ont pas pu répondre à toutes les questions parce que leur (petite) commune n'a jamais été confrontée à une manifestation significative du point de vue de la protection de la jeunesse.

Préfets : des 27 préfets du canton de Berne, 24 ont retourné le questionnaire ( retour : 89 %)

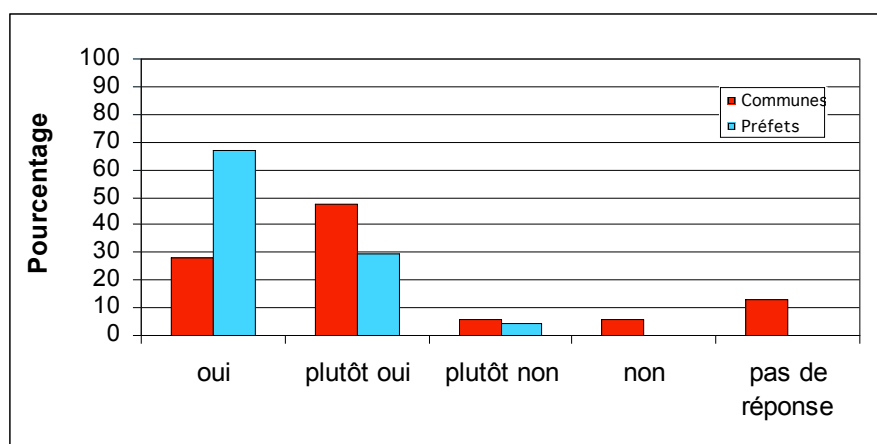
Organisateurs : Le questionnaire a été envoyé à 408 organisateurs qui avaient demandé du matériel ou une des prestations proposés par Santé bernoise. 85 (21%) ont répondu.

### **Dans votre commune, avez-vous pu sensibiliser un ou des organisateurs de fêtes aux questions de la protection de la jeunesse grâce au projet Li-MIT ?**



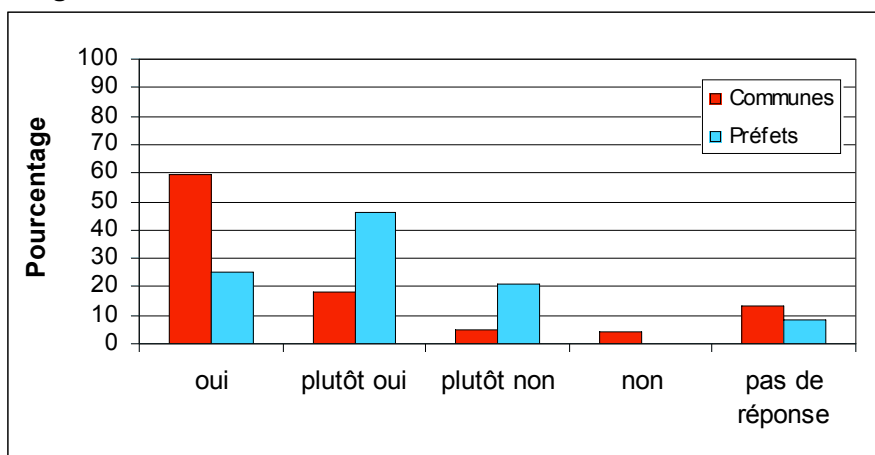
75% des communes et 95% des préfets sont d'avis que le projet Li-MIT a permis une certaine sensibilisation dans les communes aux questions de protection de la jeunesse dans le secteur des organisateurs de fêtes.

### **Avez-vous pu sensibiliser les organisateurs à leur responsabilité dans à l'application des prescriptions de la protection de la jeunesse ?**



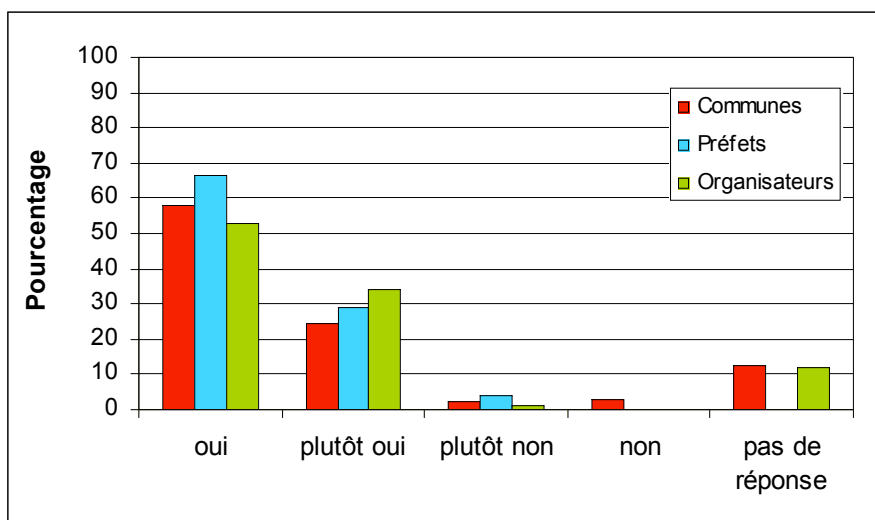
Cette question a aussi reçu une réponse positive des communes et des préfets, avec respectivement 75 % et 95 %. Le « oui » des préfets a été plus convaincu que celui des communes dont la majorité a répondu « plutôt oui ».

**C : Est-ce que les organisateurs connaissent la brochure « Festival de protection de la jeunesse » et la liste de contrôle ? P : Est-ce que la brochure « Festival de protection de la jeunesse » et la liste de contrôle sont systématiquement remises par les communes aux organisateurs de fêtes lors de demandes d'autorisations d'organisation de fêtes ?**



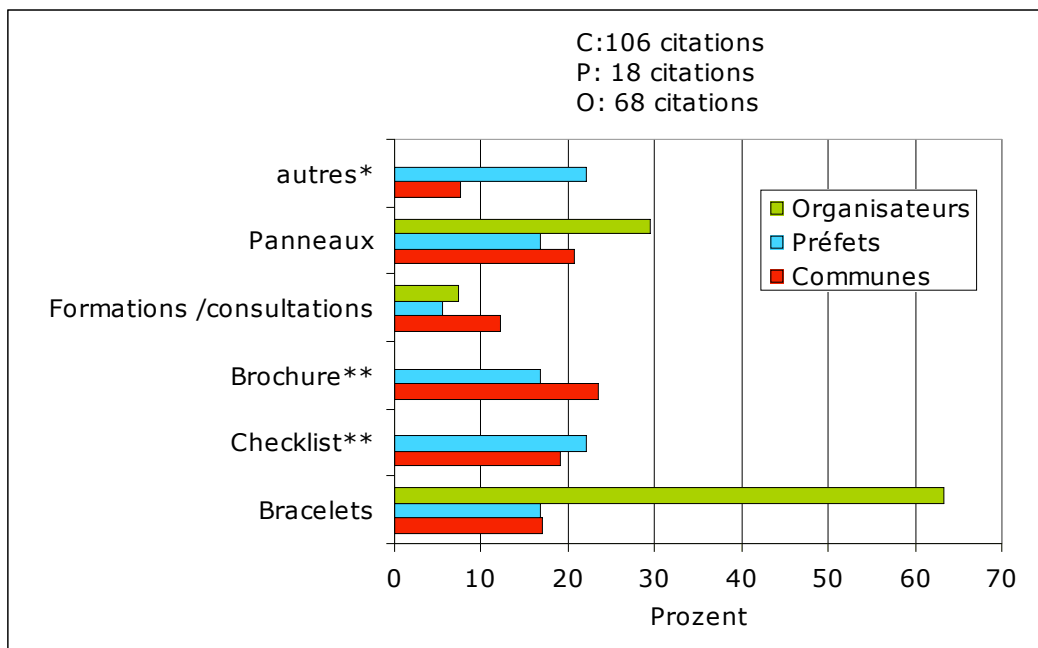
La distribution de la brochure et de la checklist par les autorités dispensant les autorisations d'organisation de fêtes semble fonctionner : presque 80 % des communes disent que les organisateurs de fêtes connaissent la brochure et la checklist. Un quart des préfets était persuadé que la brochure est automatiquement jointe lors du processus de demande d'autorisation d'organisation de fête, 45 % du moins, le supposait. 20 % des préfets ont répondu « non » à cette question.

**Les offres de Li-MIT (brochure « Festival de protection de la jeunesse », liste de contrôle, site internet [www.protection-jeunesse-be.ch](http://www.protection-jeunesse-be.ch), bracelets, panneaux, formation du personnel de bar) sont-elles utiles pour la mise en oeuvre des prescriptions de la protection de la jeunesse ?**



Les trois acteurs sont persuadés de l'utilité des offres de Li-MIT : la majorité des communes, des préfets et des organisateurs a clairement répondu « oui » à cette question.

**A votre avis, quelles offres étaient les plus utiles ?**



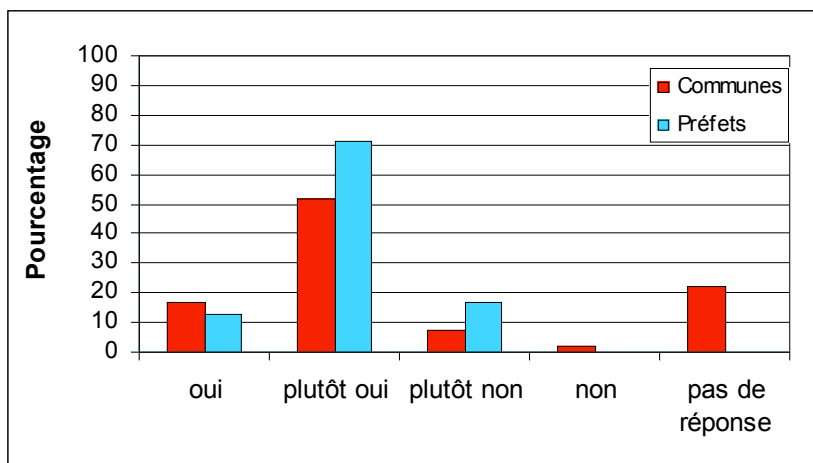
\* C : Parler directement aux jeunes, 2x rendre les boissons sans alcool plus attractives, application des prescriptions, Happy Hour pour les boissons sans alcool, mise sur pied d'un concept de protection de la jeunesse, publication dans les médias.

P : exiger un concept de protection de la jeunesse, infos sur [www.protection-jeunesse-be.ch](http://www.protection-jeunesse-be.ch), contrôle de papiers d'identité, information.

\*\* Les organisateurs n'ont pas été questionné quant aux offres complémentaires. Ils se sont exprimé au sujet de la brochure et de la checklist dans une autre question.

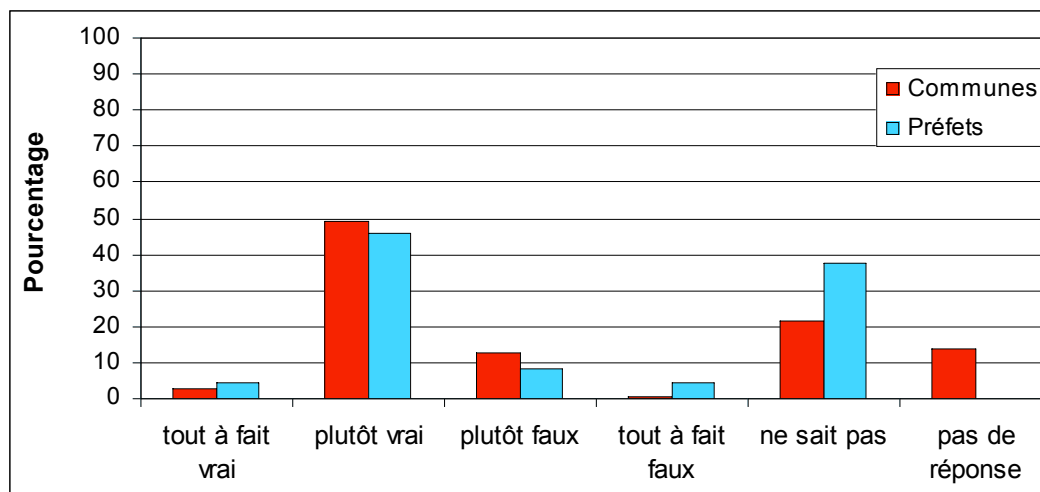
Les communes et les préfets ont évalué toutes les offres sensiblement au même niveau, ce sont toutefois les formations et consultations qui ont été le moins souvent citées. Les organisateurs ont clairement apprécié les bracelets et les panneaux.

**Etes-vous satisfait des résultats atteints ?**



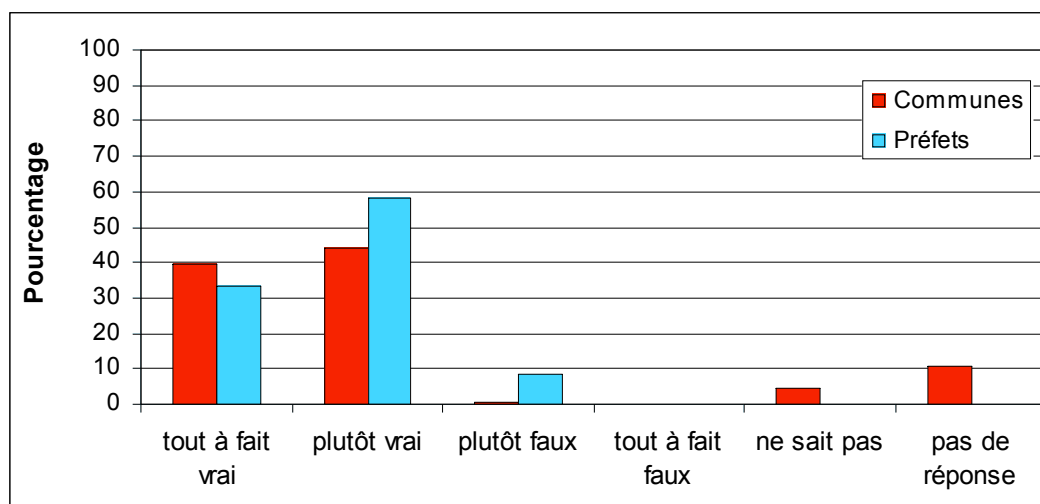
La grande majorité des communes et des préfets dit être plutôt satisfaite des résultats obtenus. Par contre, un préfet sur six n'était pas satisfait. Presque 10 % des communes n'étaient pas satisfaites des résultats.

**Lors de manifestations dans notre commune, le problème de la remise non autorisée d'alcool à des jeunes (en dessous de 16 ans, ou en dessous de 18 ans pour les alcools forts) est mieux maîtrisé.**



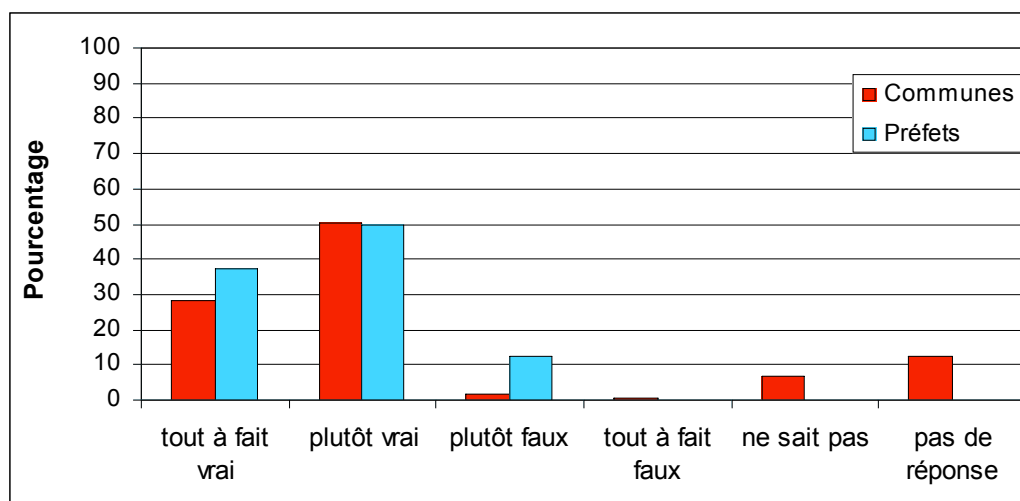
Presque la moitié des communes et des préfets est d'accord que le problème de la remise non autorisée d'alcool à des jeunes est mieux maîtrisée. 12 % ne sont pas d'accord et un tiers des acteurs ne sont pas en mesure de répondre à cette question.

**Grâce aux offres d'aide et de matériel (brochure « Festival de protection de la jeunesse », liste de contrôle, site internet [www.protection-jeunesse-be.ch](http://www.protection-jeunesse-be.ch), bracelets, panneaux, formation du personnel de bar), les communes peuvent mieux soutenir les organisateurs de fêtes lors des demandes d'autorisation d'organisation de manifestations.**



85% des communes et plus de 90% des préfets confirment que les communes, par le biais des offres de Li-MIT, peuvent mieux soutenir les organisateurs de fêtes lors des demandes d'autorisation d'organisation de manifestations.

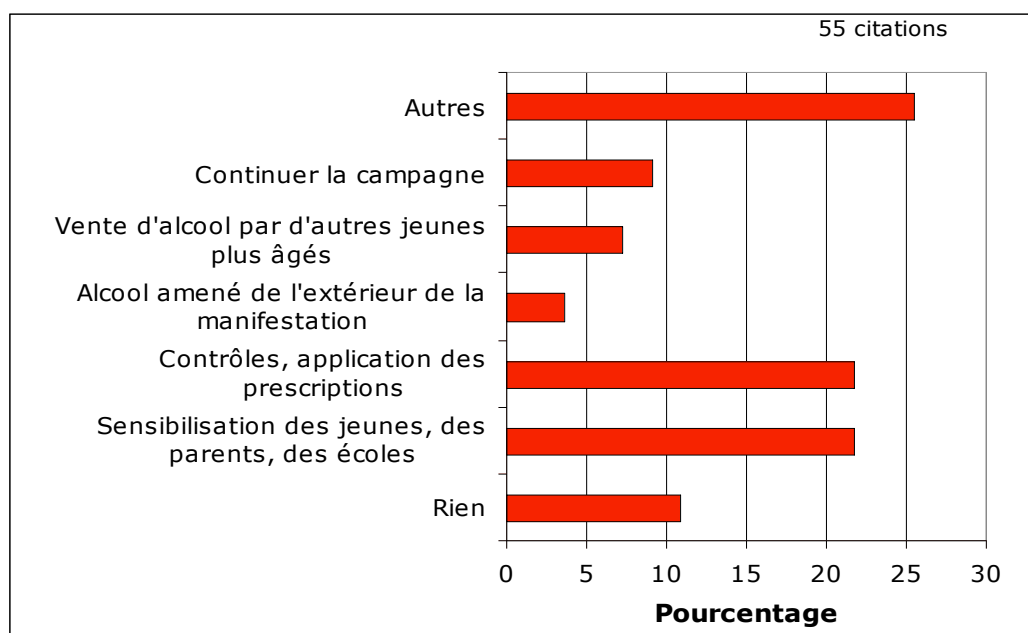
**Grâce aux offres d'aide et de matériel, les prescriptions de la protection de la jeunesse sont plus faciles à appliquer dans le cadre de fêtes.**



79% des communes et 87% des préfets pensent aussi que les offres d'aide et de matériel, sont un soutien pour appliquer les prescriptions de la protection de la jeunesse dans le cadre de fêtes.

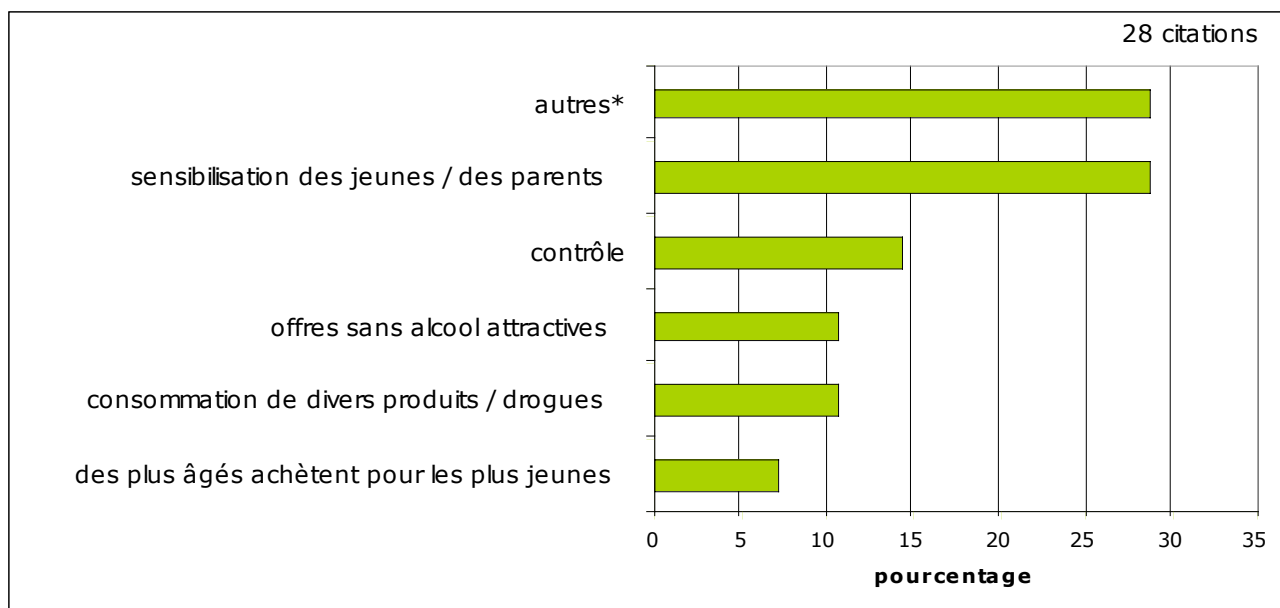
**Quel besoin verriez-vous encore ?**

Communes



A la question : quels besoins voyez-vous encore dans le domaine de l'organisation de fêtes ?, les organisateurs ont donné le même genre de réponse que les communes. Eux aussi ont souligné l'importance de la sensibilisation des jeunes et des parents.

## Organisateurs

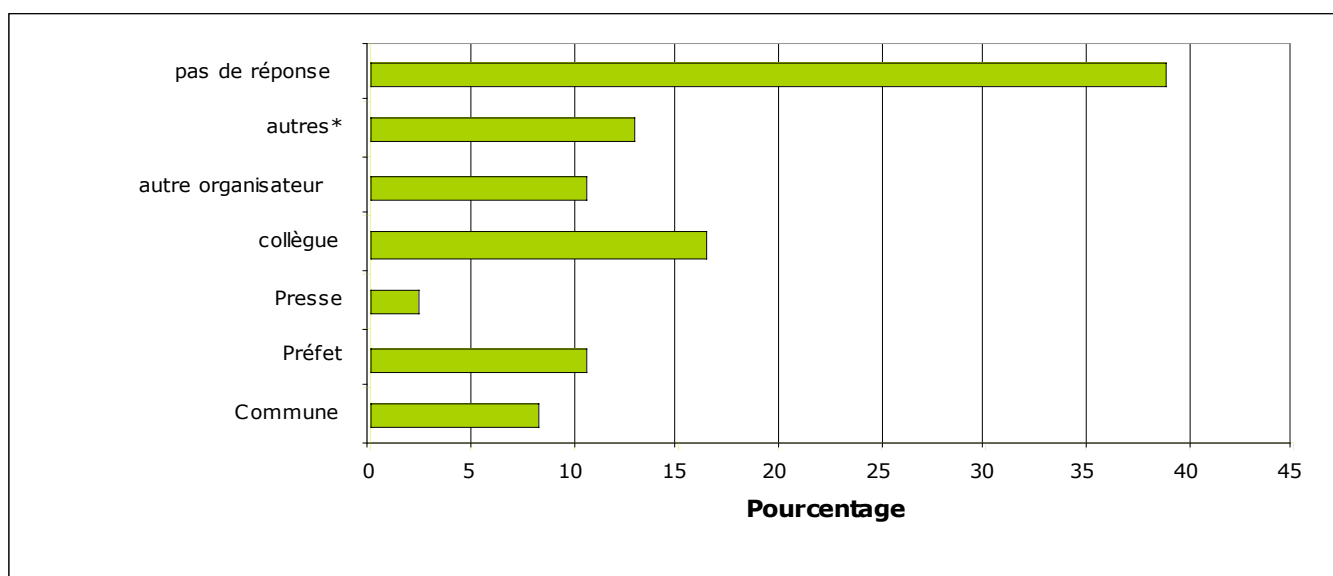


\*autres:

- Il manque une offre spécifique pour les 15-18 ans ( ils sont souvent dans des lieux où ils ne devraient pas être ...)
- Sécurité pendant une manifestation : situations difficiles avec des jeunes sous l'effet de l'alcool.
- Proposer/donner des adresses de personnel de sécurité bon marché.

## D'autres questions posées spécifiquement aux organisateurs

*Qui vous a rendu attentif à cette(ces) offre(s)?*



\*4x Internet, 3x contrôleur des denrées alimentaires, 2x Santé bernoise, WOP Security GmbH, FSG ( fédération suisse de gymnastique), animateur de jeunesse Unterseen

Plus de 40 % indiquent qu'ils ont été rendu attentifs à cette offre par les communes ou le préfet. Mais le bouche à oreille entre collègue a aussi fonctionné : c'est ainsi qu'un tiers a eu connaissance de la brochure / checklist.

38% des organisateurs connaissaient encore d'autres offres de Li-MIT que la brochure / checklist . Ils ont surtout utilisé les bracelets et les panneaux. Ces deux offres ont, la plupart du temps, été utilisées simultanément. En réponse à la question : laquelle des offres a été la plus utile, les bracelets ont été le plus souvent cités ( voir page 3).